



Cotisations pour l'année 2026

1) Janvier – Décembre :

Catégorie	Cotisation annuelle
Membre	250,00€
2 ^{ème} membre de la même famille	200,00€
3 ^{ème} membre de la même famille	150,00€
A partir du 4 ^{ème} membre de la même famille	100,00

2) **Nouveaux** membres : Mai – Décembre (2 trimestres) :

Catégorie	Cotisation mai-décembre 2026
Membre	200,00€
2 ^{ème} membre de la même famille	160,00€
3 ^{ème} membre de la même famille	120,00€
A partir du 4 ^{ème} membre de la même famille	80,00€

3) **Nouveaux** membres : Septembre – Décembre (1 trimestre) :

Catégorie	Cotisation septembre-décembre 2026
Membre	150,00€
2 ^{ème} membre de la même famille	120,00€
3 ^{ème} membre de la même famille	80,00€
A partir du 4 ^{ème} membre de la même famille	60,00€

A noter s'il vous plaît que les cotisations sont composées d'une cotisation du club et de frais annuels pour la licence fédérale (FLJudo), qui est obligatoire pour des raisons d'assurance. Les frais annuels pour la licence fédérale restent inchangés indépendamment de la date de prise de licence.

Les tarifs par trimestres ne sont d'application que pour des nouveaux membres lors d'une prise d'une première licence auprès du JC Stroossen en cours d'année civile. Un paiement en trimestre (par exemple janvier à septembre) n'est pas possible.

Paiement de la cotisation

Après inscription définitive du membre (après avoir participé aux 2 séances d'essai gratuites) via le formulaire sur le site www.judoclubstroossen.lu, la somme due est à verser **directement par virement bancaire sur le compte bancaire du Judo Club Stroossen**. Une facture peut être établie sur demande par email.

IBAN : LU75 0019 6455 6929 5000
Titulaire du compte : Judo Club Stroossen
BIC : BCEELULL
Banque : Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE)
Communication du virement : **COTISATION 2026, NOM Prénom du/des membre(s) inscrit(s)**